

MASTER 1 DROIT DU NUMERIQUE

MENTION : DROIT DU NUMERIQUE

PARCOURS : DROIT PRIVE

OBJECTIFS

De nombreuses matières juridiques doivent s'adapter aux problématiques, de plus en plus présentes, que soulèvent les usages numériques, d'internet aux objets connectés, en passant par la blockchain et les développement et usages de l'intelligence artificielle : diffusion à grande échelle de contenus de haine sur les réseaux sociaux ; contrats de tous ordres conclus via des sites ou des objets connectés ; utilisation des données personnelles des citoyens pour alimenter l'économie de l'attention et l'entraînement des IA ; contrefaçon de marques sur les sites ; contournement des réseaux de distribution par le biais de plateformes ; renouvellement des circuits de financements, cybercriminalité, etc. De la start-up à l'industrie de luxe, du citoyen aux autorités de contrôle, aucun acteur du monde du droit, spécialement du droit privé, ne peut aujourd'hui ignorer les enjeux et régulations du numérique. C'est pourquoi il est nécessaire de former des juristes spécialisés en ces matières, capables d'appréhender le droit de l'économie numérique et des libertés fondamentales face à ces bouleversements. Le Master 1 « Droit du numérique », rattaché à la mention du même nom propose, en plus de cours dans les matières les plus assises du droit privé particulièrement utiles à l'appréhension de l'économie numérique (droit bancaire, droit fiscal, droit international privé, etc.), le suivi d'enseignements dans des disciplines particulièrement impliquées dans la régulation des activités numériques : droit de la propriété littéraire et artistique, droit de la propriété industrielle, droit du numérique, droit de la culture.

QUEL MASTER 2 ?

Les étudiants peuvent candidater au Master 2 Droit de la création et numérique ; Master 2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique ; Master 2 IA et Gouvernance

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 17 février 2026 au 16 mars 2026
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Judith ROCHFELD
Célia ZOLYNSKI
Professeurs des Universités

EDS Département de Droit privé
Bureaux 414
12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05

scol-M1prive.eds@univ-paris1.fr
01 89 68 48 30 / 31 / 33

M1 Droit du numérique _ Droit privé					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE1 - M1 droit du numérique S1				12	20
Cours obligatoire	<i>Propriété industrielle</i>	33	0	2	4
Cours obligatoire	<i>Droit international privé 1</i>	33	16,5	4	6
	1 matière à TD à choisir parmi les 2 suivantes				
Cours optionnel	<i>Droit bancaire et instruments de crédit</i>	33	16,5	4	6
Cours optionnel	<i>Droit judiciaire privé</i>	33	16,5	4	6
	1 matière à choisir parmi les 3 suivantes				
Cours optionnel	<i>Fiscalité des entreprises et du numérique</i>	24	0	2	4
Cours optionnel	<i>Droit bancaire et instruments de crédit (si non choisie en TD)</i>	33	0	2	4
Cours optionnel	<i>Régimes matrimoniaux</i>	33	0	2	4
UE 2 - M1 droit du numérique S1				4	10
Cours obligatoire	<i>Droit de la culture</i>	33	0	2	6
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	/	/
Cours optionnel	1 matière à choisir non choisie dans l'UE1 parmi les 3 suivantes				
Cours optionnel	<i>Fiscalité des entreprises et du numérique</i>	24	0	2	4
Cours optionnel	<i>Droit bancaire et instruments de crédit (si non choisie en TD)</i>	33	0	2	4
Cours optionnel	<i>Régimes matrimoniaux (si non choisie en UE1)</i>	33	0	2	4
Total		354	49,5		30
Volume horaire étudiant		189	33		
Semestre 2					
UE 1 - M1 Droit du numérique S2				12	18
Cours obligatoire	<i>Propriété littéraire et artistique</i>	33	0	2	3
Cours obligatoire	<i>Droit de la concurrence 2 (pratiques anticoncurrentielles et concentration)</i>	33	16,5	4	6
Cours obligatoire	<i>Droit international privé 2</i>	33	16,5	4	6
	1 matière à choisir parmi les 9 suivantes				
Cours optionnel	<i>Droit des sûretés</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Successions</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Entreprises en difficulté</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Procédure civile d'exécution</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Droit pénal spécial des personnes</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Common law</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Arbitrage</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Droit pénal des affaires</i>	33	0	2	3
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	15		2	3
UE 2 - M1 Droit du numérique S2				6	12
Cours obligatoire	<i>Droit du numérique</i>	33	0	2	4
	1 cours à choisir parmi les 2 suivantes				
Cours optionnel	<i>Droit pénal spécial des personnes</i>	33	0	2	4
Cours optionnel	<i>Successions</i>	33	0	2	4
	1 langue à choisir				
Cours optionnel	<i>Anglais juridique</i>	0	16,5	2	4
Cours optionnel	<i>Allemand</i>	0	18	2	4
Cours optionnel	<i>Espagnol</i>	0	18	2	4
Cours optionnel	<i>Russe</i>	0	18	2	4
Total		477	103,5		30
Volume horaire étudiant		198	49,5		
Total annuel		831	153		60
Volume horaire annuel étudiant		387	82,5		